

En matière de mixité sociale, l'amour a une longueur d'avance sur les politiques publiques.

IMMIGRATION

# MAROC

# TERRE D'ACCUEIL

L'annonce de la mise en place d'une nouvelle politique migratoire suscite l'enthousiasme chez les Subsahariens et les associations qui les défendent. Tous espèrent que la nouvelle position du Maroc cautionnée par Mohammed VI ne se limitera pas à des vœux pieux.

Par NINA KOZLOWSKI et JULES CRÉTOIS

“**N**ous sommes une richesse pour le Maroc et nous pourrions apporter bien plus encore si on nous aidait à mieux nous intégrer”.

Ces mots sont ceux de Marcel Amiyeto, un réfugié congolais qui vit au Maroc depuis huit ans. Décidé à ne pas rester victime de son statut, il a pris son destin en main. Aujourd'hui, il est le secrétaire général de la section "Migrants" de l'Organisation démocratique du travail (ODT). Cette richesse que représentent les immigrés, le Maroc aurait-il fini par en prendre conscience ? Des signes encourageants se sont en tout cas fait sentir. Le 9 septembre dernier, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a remis à Mohammed VI un rapport à l'intitulé prometteur : "Immigration et étrangers au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle". Le lendemain, le roi a réagi en convoquant ses conseillers et quelques ministres pour aborder le sujet lors d'une réunion spéciale. "Nous avons tous été plutôt satisfaits de voir les choses bouger en haut lieu. Nous avons eu l'impression d'avoir enfin été entendus", déclare un membre d'un collectif de migrants de Rabat. L'espoir renaît dans la communauté subsaharienne, qui panse encore les plaies d'un été meurtrier. La fin du mois de juillet a en effet été marquée par une succession de rafles de police, entachées de violence selon l'Association marocaine des droits humains (AMDH), et des actes racistes qui se sont soldés par plusieurs décès.

## L'effet CNDH

Aujourd'hui, les associations de solidarité avec les migrants avouent avoir le sentiment de vivre une période de grâce. "Les jours qui ont suivi le rapport du CNDH, il n'y a eu ni arrestations, ni violences", nous dit-on du côté du Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers migrants (Gadem). Si l'on peut se réjouir que la question de l'immigration s'impose enfin comme un véritable sujet de société, sur le terrain de nombreuses questions se posent encore. Surtout pour les Subsahariens en situation irrégulière, estimés entre 10 à 20 000 selon les sources. Même s'ils ne représentent pas la majorité des immigrés vivant

**La seule politique envisagée jusque-là à propos des migrants se limite à la surveillance aux frontières, les arrestations et les expulsions.**



Le 14 septembre, à Rabat, la communauté subsaharienne a manifesté son ras-le-bol face au racisme.

sur le sol marocain, ils sont les plus exposés à la violence et aux discriminations.

Le rapport du CNDH a créé un précédent en admettant officiellement une réalité que l'on s'efforçait jusque-là de ne pas voir. L'immigration est un phénomène "irréversible" selon les auteurs du document, qui reconnaissent aussi les violences dont sont victimes les migrants. Un "soulagement" pour Ousmane, militant au sein d'une association de défense des migrants. Pour lui, "admettre qu'il y a des actes de violences est un premier pas important. Comment intégrer des gens quand on nie ce qu'ils subissent ? On avait l'impression de ne pas être des humains, de ne même pas mériter la pitié". Violences, expulsions irrégulières, mauvais traitements et destructions de biens, le rapport évoque officiellement les dérapages que les ONG nationales et internationales pointaient du doigt depuis plusieurs années, sans qu'elles ne trouvent d'écho auprès des autorités. Et que le gouvernement a persisté à nier jusque dans son bilan officiel

sur les droits des migrants, présenté aux experts de l'ONU les 10 et 11 septembre, à Genève. Mieux encore, le CNDH recommande la "régularisation exceptionnelle de certaines catégories de migrant(e)s en situation administrative irrégulière". Une proposition importante qui va dans le sens des revendications de différents collectifs de migrants.

## "La loi n'est pas appliquée"

"Ce que l'on espère, c'est que le rapport du CNDH clarifiera les choses et que la volonté du roi bousculera les administrations et les parlementaires", explique Alain, qui fait partie d'un collectif de migrants. Pour lui comme pour l'ensemble des concernés, "non seulement la loi actuelle n'est pas bien faite, mais en plus elle n'est pas bien appliquée". A ce jour, la loi 03-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers constitue le seul cadre juridique. Adoptée en 2003, votée dans la foulée de la loi antiterroriste et sous pression de l'Union Européenne, elle fait l'objet de vives critiques. La réformer ne fait pourtant pas partie des recommandations émises par le CNDH. "C'est une loi surtout répressive mais, malgré tout, certaines dispositions sont inscrites pour faire respecter le droit des migrants. Sauf qu'elles sont restées lettre morte", surenchérit Mehdi

## TÉMOIGNAGE.

### “Mon avenir est au Maroc.”

**Ibrahim, 16 ans, originaire de Guinée Conakry, rêvait de l'eldorado européen, mais il est resté à quai au Maroc. Un pays où il tente tant bien que mal de faire sa vie.**

**J**e suis au Maroc depuis une petite année. Je parle un peu le français et l'anglais, en plus du malinké. Au Maroc, j'ai appris quelques mots d'arabe de base. J'ai essayé de partir très jeune de mon pays, quand j'avais environ dix ans. Mais j'ai été arrêté à la frontière et ramené chez mes parents. Je voulais partir parce que j'entendais parler de pays où l'on pouvait mieux gagner sa vie, faire des études, avoir des projets. Après ma première tentative de départ, j'ai négocié avec mes parents et j'ai pu partir. Je suis allé en Côte d'Ivoire, à Abidjan, en minibus. J'avais environ douze ans. La première nuit, j'ai cherché des Peuls mais je n'ai trouvé personne. J'ai dormi dans un "maquis" ; les maquis, ce sont des restaurants avec des terrasses, où il y a des shows. Ça ressemble à une boîte de nuit mais en extérieur. Abidjan c'était une claque. Tout me paraissait immense. Pour un Guinéen, Abidjan c'est comme Paris, quoi ! C'est la ville des rêves. J'ai trouvé des petits boulots, j'étais factotum dans les marchés et je vivais avec d'autres Guinéens. Et puis le conflit a éclaté. J'avais peur, je pleurais chaque soir, c'était très dur. Et je ne pouvais pas passer les frontières, c'était le chaos. A la fin de la guerre, j'ai repris l'aventure. Je suis passé par la Sierra Leone et suis revenu en Guinée. J'ai entendu parler du Maroc. Des amis y étaient.

Quelques-uns avaient même réussi à passer en Espagne par la mer. J'ai économisé, travaillé pour mes parents et acheté un billet d'avion pour Casablanca. Quand je suis arrivé, j'ai tout de suite aimé. J'ai trouvé ça moderne, grand, plus développé que la Guinée. J'ai demandé la carte de résident mais on m'a dit qu'ils ne la donnaient pas aux mineurs. Personne ne m'a expliqué mon statut mais je crois que je suis en règle. Une fois des policiers m'ont arrêté. Je leur ai dit que j'étais mineur, ils m'ont répondu qu'ils pouvaient mettre des mineurs en prison. J'ai dit que je n'avais rien fait de mal et ils m'ont relâché, ils ont été sympathiques avec moi. Bien sûr les histoires de violences, d'expulsion dans le désert, tout ça, ça me fait peur. **On a tous des proches à qui il est arrivé une chose terrible. Mon cousin s'est noyé alors qu'il essayait de passer en Espagne à la nage.** Son corps a été retrouvé et il a été enterré ici. Pour ce qui est du travail, j'ai commencé dans des chantiers mais j'ai eu des douleurs au dos et j'ai arrêté. Maintenant, je travaille dans une petite usine. J'apprends à fabriquer les canapés pour les salons marocains, c'est de l'artisanat, pas de l'industriel. Donc c'est un vrai savoir, ça me plaît d'apprendre ce métier. Avec des économies, je me suis offert une formation en marketing, pour travailler dans un centre d'ap-

pel, mais comme je suis mineur, je n'ai pas encore accès à ces emplois. Je gagne environ 1500 dirhams par mois, de quoi payer le loyer et la nourriture. Pour ce qui est des habits, d'autres Subsahariens m'en donnent. On s'entraide. J'ai une vie assez calme, je vais à la mosquée, à la plage, au café voir des matchs de football. J'aimerais bien pouvoir me former à l'hôtellerie et à la restauration, j'adore cuisiner. Je veux me bâtir un avenir ici au Maroc. C'est vrai qu'aujourd'hui je ne connais pas beaucoup de Marocains, mais si je reste plus longtemps et si je peux aller dans une école, je me ferai probablement des amis. Je pourrais même me marier à une Marocaine, je ne suis pas raciste (rires). J'ai entendu dire que le roi avait fait un discours pour que des immigrés aient accès à la carte de résident. C'est une bonne chose. Si je reste au Maroc et qu'on me donne accès à des droits, je les utiliserai volontiers. Je pourrais voter, étudier, travailler dans différents secteurs... C'est bien d'ailleurs que des migrants manifestent pour les droits et contre le racisme, comme ça les gens importants comme le roi ou le Chef du gouvernement peuvent les écouter et demander aux responsables de changer les choses. Ce qui est sûr, c'est que je ne retournerai pas au pays comme ça, les mains vides. En attendant, je préfère vivre au Maroc, quoi qu'il en soit." ■

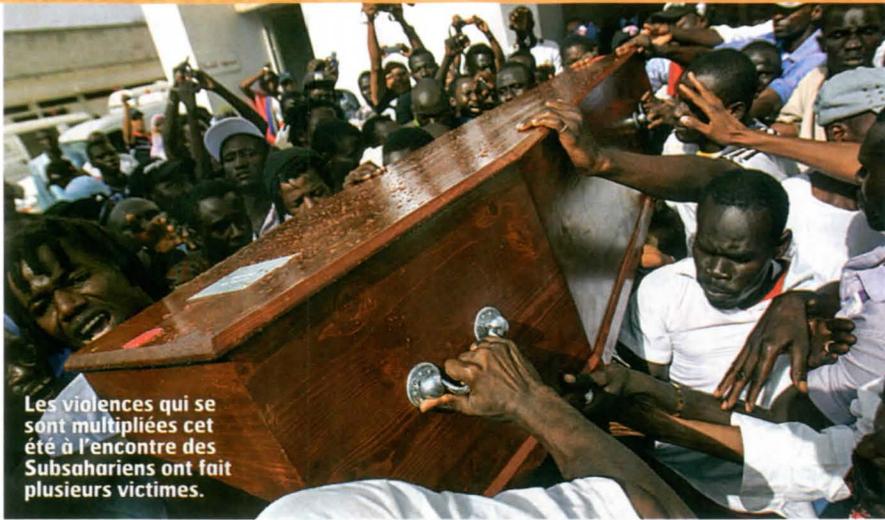
Alioua, sociologue spécialiste de l'immigration subsaharienne. Et ce n'est pas ce fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, qui dira le contraire : *“Dans les couloirs des administrations, la seule politique envisagée à propos des migrants reste celle dite de ‘la gestion des stocks’”*. C'est-à-dire la surveillance des flux migratoires, la surveillance aux frontières, les arrestations et les expulsions.

Une vision et une méthode qui, en plus de conduire à de mauvais traitements, semblent contre-productives. Selon plusieurs associations, la majorité des migrants expulsés aux frontières reviennent au Maroc, encore plus marginalisés qu'à leur première arrivée, ayant souvent perdu leur argent et leurs papiers d'identité en cours de route. *“J'ai un ami qui a été expulsé deux fois. A chaque fois il est revenu”*, témoigne un migrant vivant à Rabat. Une réalité que l'administration a toujours refusé de voir en face. *“Les autorités fonctionnent encore en se basant sur une situation qui n'existe plus : celle d'un pays de transit”*, analyse ce militant des droits de l'homme. Le Maroc, jusque-là lieu de passage pour les migrants attirés par l'eldorado européen, est en effet devenu malgré lui une terre d'accueil, une destination finale. Selon un sondage co-édité par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) en 2012, la moitié des Subsahariens sans papiers disaient vouloir rester au Maroc si leur situation était régularisée.

### L'immigration, une richesse

*“Tout le monde gagnerait à ce que l'on régularise un grand nombre de migrants”*, assure Marcel Amiyeto, contredisant ainsi les propos du ministre de l'Emploi, Abdelouahed Souhail, qui prétendait en 2012 que l'immigration était une des causes du chômage. Mohamed Khanachi, chercheur spécialisé dans les migrations, parle lui aussi de l'immigration comme d'une chance. Rappelant le déclin démographique que connaît le royaume, particulièrement en zone urbaine, il assure : *“Les immigrés pourront d'ici peu pallier des manques dans certains pans de l'économie nationale”*. D'après lui, les migrants subsahariens pourraient combler à terme le vide laissé dans certaines régions par les émigrés marocains partis travailler en Europe. Et à en croire le think tank britannique Institute for Public Policy Research (IPPR), *“nombre de migrants ont des compétences professionnelles ou une formation qui reste inutilisée”*. Difficile en effet d'accéder à un emploi lorsqu'on est sans papiers.

Mais l'économie est loin d'être le seul domaine dans lequel l'immigration



Les violences qui se sont multipliées cet été à l'encontre des Subsahariens ont fait plusieurs victimes.

HASSAN OUAZZANI

pourrait s'avérer profitable. Mehdi Alioua insiste sur "le dynamisme social" que cela pourrait engendrer. En effet, bon nombre d'acteurs sociaux ou de défenseurs des droits de l'homme marocains voient la lutte des migrants comme une aubaine, connaissant bien ce principe de sociologie : lorsque les plus démunis d'une société revendiquent leurs droits, ce sont aussi tous les échelons au-dessus qui en profitent. "Certains disent que les mi-

**Les Subsahariens font œuvre de réhabilitation en investissant des quartiers abandonnés.**

grants réclament des droits auxquels même les Marocains n'ont pas accès. Je dis tant mieux ! En les arrachant, ils peuvent en faire profiter tout le monde", se réjouit un membre de l'AMDH. Un avis que partage Mohamed Khanachi, qui a pu constater lors de ses enquêtes de terrain que la communauté subsaharienne a réinvesti des quartiers boudés par les Marocains, "faisant œuvre de réhabilitation", particulièrement dans le nord du pays.

**Après la théorie, la pratique**

Pour l'heure, trois ministères, Affaires étrangères, Intérieur et Justice, ont déjà commencé à bûcher pour mettre en pratique les recommandations du CNDH. "Le gouvernement a mis en place deux commissions ad hoc. L'une sera chargée des réfugiés, l'autre des migrants irréguliers. Les trois autres commissions seront chargées de la mise à niveau du cadre juridique et institutionnel de l'asile et de la lutte contre la traite des personnes, mais aussi des actions diplomatiques à mener avec les pays voisins concernant la politique migratoire", explique Marc Fawe, chargé de communication au Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Ce dernier confie que les réfugiés semblent être la "priorité de l'Etat". Une priorité plus facile à régler puisque leur nombre s'élève à quelque 875 personnes, déjà identifiées par le HCR.

Concernant les migrants irréguliers en revanche, la tâche risque de s'avérer ardue. Le gouvernement n'est guère en mesure d'identifier des personnes dont il ignore presque tout, à moins de solliciter l'aide des associations d'aide aux migrants et les réseaux communautaires, davantage au fait de la question. Surtout

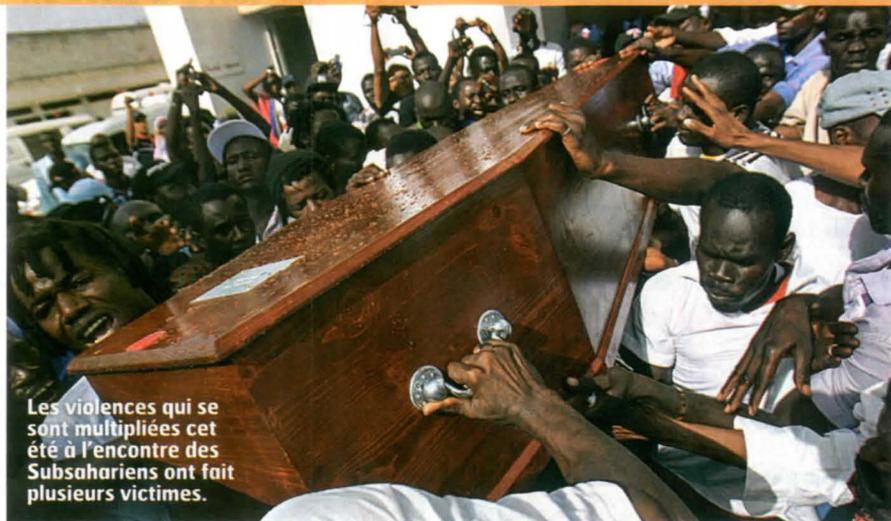
حديقة الحيوانات بالرباط

JARDIN ZOOLOGIQUE DE RABAT

أتوا من بعيد للقائكم  
Ils sont venus de loin pour vous voir

www.rabatzoo.ma

www.facebook.com/RabatZoo



Les violences qui se sont multipliées cet été à l'encontre des Subsahariens ont fait plusieurs victimes.

HASSAN OUISSANI

pourrait s'avérer profitable. Mehdi Alioua insiste sur "le dynamisme social" que cela pourrait engendrer. En effet,

bon nombre d'acteurs sociaux ou de défenseurs des droits de l'homme marocains voient la lutte des migrants comme une aubaine, connaissant bien ce principe de sociologie : lorsque les plus démunis d'une société revendiquent leurs droits, ce sont aussi tous les échelons au-dessus qui en profitent. "Certains disent que les mi-

### Les Subsahariens font œuvre de réhabilitation en investissant des quartiers abandonnés.

grants réclament des droits auxquels même les Marocains n'ont pas accès. Je dis tant mieux ! En les arrachant, ils peuvent

en faire profiter tout le monde", se réjouit un membre de l'AMDH.

Un avis que partage Mohamed Khanachi, qui a pu constater lors de ses enquêtes de terrain que la commu-

nauté subsaharienne a réinvesti des quartiers boudés par les Marocains, "faisant œuvre de réhabilitation", particulièrement dans le nord du pays.

### Après la théorie, la pratique

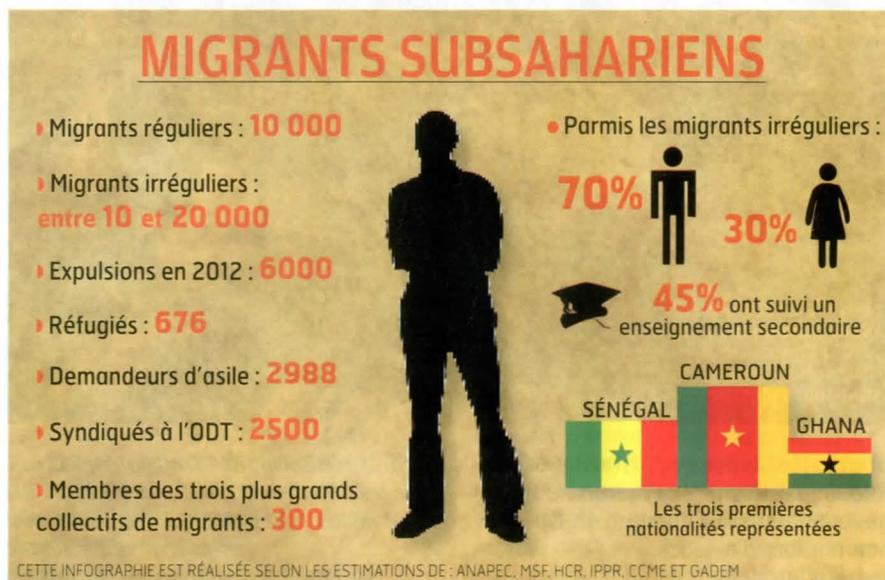
Pour l'heure, trois ministères, Affaires étrangères, Intérieur et Justice, ont déjà commencé à bûcher pour mettre en pratique les recommandations du CNDH. "Le gouvernement a mis en place deux commissions ad hoc. L'une sera chargée des réfugiés, l'autre des migrants irréguliers. Les trois autres commissions seront chargées de la mise à niveau du cadre juridique et institutionnel de l'asile et de la lutte contre la traite des personnes, mais aussi des actions diplomatiques à mener avec les pays voisins concernant la politique migratoire", explique Marc Fawe, chargé de communication au Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Ce dernier confie que les réfugiés semblent être la "priorité de l'Etat". Une priorité plus facile à régler puisque leur nombre s'élève à quelque 875 personnes, déjà identifiées par le HCR.

Concernant les migrants irréguliers en revanche, la tâche risque de s'avérer ardue. Le gouvernement n'est guère en mesure d'identifier des personnes dont il ignore presque tout, à moins de solliciter l'aide des associations d'aide aux migrants et les réseaux communautaires, d'avantage au fait de la question. Surtout

que les mots "police" ou "autorité" sonnent comme une menace pour de nombreux migrants irréguliers. "L'ODT n'a toujours pas été contactée, ni les autres associations, et cela m'inquiète beaucoup. Nous ne savons pas qui va vraiment être régularisé, ni comment l'Etat va s'y prendre pour identifier les sans-papiers", lâche Marcel Amiyeto, qui passe de la joie à l'amertume. L'ODT-Migrants et sept autres associations de défense des migrants ont publié un communiqué pour interpeller le gouvernement, dans lequel elles déplorent "leur exclusion" des commissions et exigent "l'application immédiate et effective de toute les recommandations émises par le CNDH". Les zones d'ombre sont donc encore nombreuses. "Sur quels critères les régularisations seront-elles effectuées ? Est-ce qu'on régularisera ceux qui ont un travail, un enfant né ici ou bien en fonction du nombre d'années passées au Maroc ? Et que va-t-il advenir de ceux qui n'en bénéficieront pas ?", s'interroge Camille Denis, membre du Gadem.

## Les enfants, grands oubliés

Les doléances des associations spécialisées dans la défense des droits des migrants ne s'arrêtent pas là. Elles rappellent que la régularisation d'une partie des sans-papiers ne dispense pas d'envisager de leur accorder des droits. Si le CNDH propose bel et bien une meilleure insertion civique des immigrants, dont l'accès aux élections locales,



les associations plaident pour la mise en œuvre d'une politique volontariste de lutte contre le racisme, qui se traduirait notamment par un dispositif de formation des fonctionnaires et de surveillance des discriminations. Au sein du tissu associatif, quelques juristes planchent même déjà sur un cadre juridique permettant de faciliter l'octroi de la nationalité marocaine aux étrangers.

**L'accès à l'école est un droit universel dont les enfants de sans-papiers sont souvent privés.**

De même, la situation des enfants nés au Maroc de parents migrants, en particulier de parents sans papiers, n'est presque pas abordée dans le rapport du CNDH. Le phénomène de naissance sur le territoire marocain, assez récent, semble dépasser les autorités. En l'absence de droit du sol, les parents sont dans l'incapacité d'obtenir un

simple acte de naissance ou une inscription à l'état civil. Le rapport n'évoque pas non plus la question de l'accès à l'éducation, qui pose pourtant de nombreux problèmes aux parents sans papiers qui souhaitent scolariser leurs enfants. "Impossible de placer ma fille dans une école publique : je suis sans cesse renvoyée de bureau en bureau, et je subis des interrogatoires en règle à chaque fois", explique Alimatou, jeune mère sénégalaise. "Les lois internationales qui font qu'un enfant a forcément accès à l'école ne sont pas connues dans nos administrations, où l'on se base sur les circulaires. Et aucune n'a jamais été émise concernant les enfants d'immigrés, avec ou sans papiers", explique un militant associatif, qui poursuit : "Les académies rechignent à inscrire des enfants subsahariens ou demandent aux parents des documents qu'ils ne possèdent pas. Et ce, alors même que l'école est le meilleur endroit pour créer un sentiment d'égalité et construire une société inclusive, où il fait bon vivre ensemble." Et de se plaindre : "Le CNDH a presque fait l'impasse sur cet aspect. C'est pourtant une question majeure, qui va devenir la principale préoccupation à l'avenir". Faudra-t-il encore attendre une intervention royale pour qu'on en prenne conscience ? ■

## UE. Maroc, le gendarme de l'Europe

En juin dernier, le Maroc et l'Union Européenne ont signé une déclaration conjointe pour un "partenariat de mobilité". Ce dernier permet au Maroc de négocier des facilitations de visas pour ses ressortissants. L'UE, de son côté, vise à instaurer un accord de ré-admission qui obligerait le Maroc à recevoir les ressortissants de pays tiers – surtout subsahariens – entrés illégalement en Europe depuis son territoire et expulsés. Une perspective qui effraie les militants associatifs, qui craignent de voir naître des centres de rétention

au Maroc pour les migrants. Une fois de plus, cette déclaration a été vue par les spécialistes comme profondément déséquilibrée, à l'instar de toutes les négociations à ce sujet entre les partenaires. **En effet, les institutions européennes ont pour habitude de déléguer au Maroc la protection de leurs frontières.** Le royaume est par exemple partenaire de la très critiquée agence Frontex, créée en 2004 et qui assure la sécurité des frontières de l'Europe. Le Maroc reçoit pour cela un financement européen, dont le montant est souvent difficile à connaître ou à estimer.

En 2006, dans le cadre du programme dit MEDA, le royaume a reçu 67 millions d'euros pour renforcer ses frontières avec l'Europe. Ce qui vaut au Maroc le surnom de "gendarme de l'Europe". Si les militants associatifs refusent de "transférer la culpabilité et les problèmes sur un acteur tiers", ils s'accordent néanmoins tous sur ce point : la politique migratoire du Maroc ne se décide pas qu'au Maroc et la répression est aussi une demande européenne. L'inégalité entre les partenaires européens et maghrébins est dès lors très dénoncée par les associations, tant au Nord qu'au Sud. ■